



**AVIS DE RECRUTEMENT D'ASSISTANT.E INGENIEUR.E
RÉSERVÉ AUX BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI**

Arrêté du 24 mars 2021 autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'assistants ingénieurs et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours publié au Journal Officiel du 31 mars 2021.

Nombre de postes à pourvoir : 1 Poste situé à l'EPHE – 4-14 rue Ferrus – 75014 Paris

Branche d'activité professionnelle (BAP) : J - Gestion et Pilotage

Emploi-type : J3C44 - Assistant-e en gestion administrative

Conditions :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'Espace économique européen autre que la France ;
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice d'un emploi public ;
- Ne pas être fonctionnaire ;
- Appartenir à l'une des catégories de la liste des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE).

Dossier de candidature :

- Un dossier de candidature téléchargeable sur le site de l'EPHE ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- Une copie de votre Diplôme niveau V (anciennement III) minimum ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie du document justifiant la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ;
- Une copie d'un diplôme de niveau requis ;
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

A envoyer uniquement par voie postale à :

**EPHE – Direction des Ressources Humaines
Bureau de la formation et des concours
4 - 14 Rue Ferrus, 75014 Paris**

**Date limite : jeudi 29 avril 2021, 12h (heure de Paris) cachet de la poste faisant foi.
Tout dossier reçu hors délai ne sera pas examiné.**

Sélection des candidats :

Le président de l'École Pratique des Hautes Études crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

L'admissibilité consiste en l'étude par la commission des CV et lettres de motivation.

Les candidats sélectionnés seront convoqués à l'épreuve d'admission qui consiste en un entretien de 25 minutes (présentation par le candidat de son parcours professionnel de 5 minutes, suivi de 20 minutes de questions posées par les membres de la commission). Une convocation sera envoyée à chacun des candidats.

Contact : Benoit Collignon
concoursitr@ephe.psl.eu